

Housing life

Proposition de changement de statut en société immobilière réglementée publique (SIR)

Le 1er septembre 2014, la FSMA (l'Autorité des Services et Marchés Financiers) a agréé Home Invest Belgium en qualité de SIR (Société Immobilière Réglementée) publique et a approuvé l'ensemble des documents établis par la Société dans ce cadre, moyennant l'approbation par l'assemblée générale du changement de statut envisagé et l'exécution par la Société de ses obligations en matière d'exercice du droit de retrait.

Pour rappel, Home Invest Belgium a convoqué une assemblée générale extraordinaire le 25 septembre 2014, et en cas de carence, le 20 octobre 2014, en vue de l'adoption du statut de SIR publique (sous certaines conditions suspensives plus amplement décrites dans le Document d'information, entre autres la condition que la FSMA agrée la Société en qualité de SIR publique et que le pourcentage d'actions pour lequel le droit de retrait est exercé ne soit pas supérieur à un certain pourcentage).

Moyennant l'approbation par l'assemblée générale du changement de statut, celui-ci deviendra effectif à la date du paiement du prix des actions pour lesquelles un droit de retrait serait valablement exercé (ce paiement devant intervenir dans le mois qui suit l'assemblée générale extraordinaire qui aura approuvé la modification des statuts).

Toutes les informations relatives au changement de statut envisagé et à cette assemblée générale sont disponibles sur le site internet de la Société (www.homeinvestbelgium.be) sous la rubrique « investisseurs ».



Pour tout renseignement complémentaire :

Sophie Lambrighs

Chief Executive Officer

Home Invest Belgium SA

Boulevard de la Woluwe 60, Bte 4

B - 1200 Bruxelles

Tél : 02/740.14.52 - Fax : 02/740.14.59

E-mail : sophie.lambrighs@homeinvest.be



Home Invest Belgium est une Sicafi de type résidentiel, créée en juin 1999 et cotée sur le marché continu de NYSE Euronext Brussels.

Au 30 juin 2014, son portefeuille immobilier en exploitation compte 75 immeubles répartis sur 44 sites et d'une superficie totale de $\pm 148\ 000\ m^2$.

La juste valeur de ce portefeuille s'élève à € 295,6 millions, projets de développement et immeubles destinés à la vente exclus.

Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA).

Au 30 juin 2014, la capitalisation boursière totale de Home Invest Belgium s'élève à € 256,7 millions.

